

I BUT DU COURS

Ce grand domaine du savoir humain que nous appelons communément « histoire » est né chez les Grecs, à l'époque classique. L'histoire est née de la volonté de connaître le passé et les actions humaines sans se fier au mythe et à la tradition, mais en s'appuyant sur une enquête rationnelle visant à établir la vérité des faits. Mais l'histoire telle que pratiquée par les Anciens ne se réduit pas à la seule connaissance, par une méthode rationnelle, de faits particuliers. Elle cherche également à découvrir dans le tissu complexe des faits particuliers des vérités universelles sur les choses humaines qui, seules, permettent de les comprendre sous leur vrai jour. En cherchant ainsi à éclairer le particulier à partir de l'universel et l'universel à partir du particulier, l'histoire ancienne ne veut pas seulement nous instruire du cours des événements passés ; elle veut aussi nous éduquer en nous peignant le tableau le plus véridique qui soit de la condition humaine, en n'omettant ni son excellence ni ses vices, ni sa grandeur ni sa bassesse, ni ses beautés ni ses horreurs.

Dans ce cours, certaines des œuvres les plus marquantes de l'histoire ancienne sont à l'étude, dont au moins une dans son intégralité. Non seulement l'étudiant acquerra tout au long de ce cours une connaissance générale de quelques grands événements de l'Antiquité gréco-latine, mais il enrichira et approfondira sa connaissance des événements grâce au regard pénétrant des auteurs à l'étude.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans **les œuvres qui ont marqué l'histoire occidentale à ses débuts** (Antiquité et monde chrétien) et en comprendre la spécificité.
- Enrichir sa connaissance des grands événements de l'Antiquité gréco-latine.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

III CONTENU

L'étudiant devra lire, dans son intégralité, *l'Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide ainsi qu'une sélection des *Vies parallèles* de Plutarque (vies d'Alexandre, de César, de Pompée, de Caton le jeune, de Thésée et de Romulus).

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (travaux courts, exposé oral et réflexions personnelles) seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

V LECTURES

À acheter :

- Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1990.
- Plutarque, *Vies parallèles*, Paris, Gallimard, Quarto, 2001.

Échéancier des lectures

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	HGP, Livre I, 1-43	Semaine 9	Semaine de lecture
Semaine 2	HGP, Livre I, 44-146	Semaine 10	HGP, Livre VIII
Semaine 3	HGP, Livre II	Semaine 11	<i>Vies d'Alexandre</i>
Semaine 4	HGP, Livre III	Semaine 12	<i>Vie de César</i>
Semaine 5	HGP, Livre IV	Semaine 13	<i>Vie de Pompée</i>
Semaine 6	HGP, Livre V	Semaine 14	<i>Vie de Caton le jeune</i>
Semaine 7	HGP, Livre VI	Semaine 15	<i>Vies de Thésée et Romu.</i>
Semaine 8	HGP, Livre VII		

HGP = *Histoire de la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

Les évaluations

- Réflexions hebdomadaires valant pour 25% de la note finale.
- Un exposé oral interactif valant pour 25% de la note finale.
- Deux travaux courts valant chacun pour 25% de la note finale (50%).

Les critères d'évaluation

Chaque réflexion personnelle portera sur la lecture assignée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir l'un des thèmes suggérés par l'enseignant et remettre sa réflexion écrite sur le thème choisi au début de la séance. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance. L'objectif de ce travail de réflexion est de permettre à l'étudiant de porter un regard global et personnel sur le texte à l'étude par le biais d'un de ses thèmes, préparant ainsi la discussion en classe. L'étudiant devra rédiger une réflexion personnelle à chaque semaine, sauf pour les trois semaines où il présente un exposé oral ou remet un travail court ainsi que pour la première séance de la session ; il rédigera donc au total neuf réflexions personnelles. Ces réflexions, de 1 1/2 à 2 pages en Times 12 points et à interligne 1,5, seront évaluées en fonction du traitement du thème abordé, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance. L'étudiant devra choisir un ou quelques thèmes parmi ceux suggérés par l'enseignant et présenter son analyse de celui-ci ou de ceux-ci en classe. L'exposé oral sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées et de l'effort personnel de réflexion. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement, toutes les autres évaluations étant individuelles. S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 8 et 10 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, il devra durer entre 12 et 15 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours.

Chaque travail court portera sur la lecture assignée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir un ou quelques thèmes parmi ceux suggérés par l'enseignant et remettre son travail écrit au début de la séance en question. L'objectif principal de ce travail est d'approfondir un thème ou quelques thèmes de la lecture obligatoire de la semaine. Le travail court, de 5 à 7 pages en Times 12 points et à interligne 1,5, sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, du traitement des thèmes abordés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées, de l'effort personnel de réflexion et de la qualité de la langue. L'enseignant n'acceptera aucun travail reçu après le début de la séance. À noter que le premier travail court devra porter sur un des livres de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide et le second, sur une des *Vies* de Plutarque. L'horaire des travaux courts sera déterminé lors de la première semaine de cours.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

A+	(95%-100%)	A	(90%-94%)	A-	(85%-89%)
B+	(80%-84%)	B	(76%-79%)	B-	(72%-75%)
C+	(68%-71%)	C	(64%-67%)	C-	(60%-63%)
D+	(55%-59%)	D	(50%-54%)	E	(-49%)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie). Une pénalité de 5% sera appliquée pour un travail écrit comportant 5 à 9 fautes, et 10% pour 10 fautes et plus.

2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.